

Affiches PARISIENNES

Journal bi-hebdomadaire d'information juridique et d'annonces légales

Du 16 au 19 janvier 2016 • n° 5 - 1,40€

Avocats : derniers remparts des libertés ?



La Maison du barreau a accueilli récemment une conférence de l'UJA, intitulée « Avocat(e)s : Remparts des libertés », consacrée au rôle de ces chevaliers en robe noire dans la protection des libertés publiques. L'occasion de voir s'entrechoquer de nombreux témoignages d'avocats acteurs et de débattre de l'état d'urgence.

Page 6

Le Musée du Barreau lève le voile sur les affaires judiciaires



Le Musée du Barreau avec son exceptionnelle collection propose les archives des affaires les plus sombres de l'Histoire de France et leurs procès.

Page 4

PARIS Hackathon « Nec Mergitur »



Quand les pirates informatiques d'hier deviennent les corsaires d'aujourd'hui face à la menace terroriste...

Page 2

ON EN PARLE

Le Mercato d'hiver des cabinets d'avocats

De nombreux cabinets d'avocats recrutent de nouveaux associés pour enrichir leur expertise.

Page 9

Le Musée du Barreau lève le voile sur les affaires judiciaires

Le Musée du Barreau avec son exceptionnelle collection propose de découvrir les archives des plus sombres affaires de l'Histoire de France et leurs procès.



La grâce du Général de Gaulle

Les femmes sont aussi à l'honneur dans les sombres affaires de l'Histoire de France. Violette Nozière a 18 ans et empoisonne sa mère et son père à Paris en août 1933, seule sa mère survit. Son procès a lieu en octobre 1934. Elle fascine l'écrivain Louis Aragon ou encore André Breton qui écrivent sur elle. Manipulatrice, pickpocket et croqueuse d'hommes à l'adolescence, elle aurait été violée par son père. Après avoir empoisonné ses parents, elle est même restée pour les regarder agoniser.

Violette est condamnée à la peine de mort, mais la cour de cassation met fin à la guillotine pour les femmes. Elle est alors condamnée à 20 ans de travaux forcés. En prison, son comportement exemplaire lui vaut la grâce du général de Gaulle, 30 ans après le meurtre de son père. Elle se mariera et aura cinq enfants. Son fidèle avocat Me Vésinne-Larue a toujours cru en sa libération. Dans cette affaire, le Musée offre une collection de couvertures de journaux de Violette, un photo-reportage de police Magazine sur son procès, ainsi qu'un croquis de son avocat.

Le meurtrier de la famille Kinck, Jean Baptiste Troppmann, l'empoisonneuse et graciée Violette Nozière, sans oublier le médecin tueur en série, aux 72 valises, Marcel Petiot hantent la visite de la demeure. Le Musée du Barreau est le seul musée de France et d'Europe à proposer une telle collection. Il présente actuellement une nouvelle exposition encore jamais montrée, composée de notes de plaidoirie, de photos et de tableaux, sur les plus sombres affaires et leurs procès, qui ont ponctué l'Histoire de France.

Un autoportrait du tueur réalisé dans sa cellule

Sous les voûtes de cette ancienne maison de poissonniers, au grand dam des avocats, qui

auraient préféré une ancienne prison, Emmanuel Pierrat, avocat et conservateur du Musée du Barreau de Paris, nous invite dans la maison du XVII^e siècle. Leur nouvelle exposition, qui a démarré en automne 2015, est l'œuvre de nouvelles acquisitions du musée, rendues possible grâce aux donations des avocats.

Durant la visite, Jean-Marc Esvan, conservateur et historien, fait l'exposé du procès de Marie-Antoinette et de son avocat Chauveau-Lagarde. Il raconte l'affaire Dreyfus et montre les débuts de la théâtralisation des procès, avec des notes d'avocats et des plaidoiries originales.

Le ton devient soudain plus grave quand l'historien Esvan prononce le nom Troppmann. Cet homme de 19 ans est res-

pensable de la mort de la famille Kinck retrouvée calcinée et enterrée dans un champ en septembre 1869 à Pantin. Cette histoire marque le début des chroniques judiciaires et romans-feuilletons. L'opinion publique est alors passionnée. Les images sont réalistes pour illustrer le procès de Jean-Baptiste Troppmann condamné et guillotiné le 19 janvier 1870 devant la prison de la Roquette.

L'exposition offre un autoportrait du tueur réalisé dans sa cellule et une photo du couple Kinck et leurs enfants. Troppmann avait volé l'identité de la famille pour embarquer pour l'Amérique. Un seul mystère demeure, Troppmann n'aurait pas agi seul, mais cela n'a jamais été élucidé.





© AP

Les 72 valises de toutes ses victimes

Puis sous le portrait de Jules Dufaure, homme politique et ministre sous la Monarchie de Juillet, la collection sur l'affaire Petiot est une autre affaire. Entre 1944 et 1945, le criminel Marcel Petiot ouvre à Paris un cabinet médical dans la rue Le Sueur. Il reçoit beaucoup de personnes qui veulent fuir la France et la déportation. Le médecin se fait passer pour un résistant. Mais celui-ci tue ses prétendus

patients, les brûle dans la cave où s'entassent un tas de cendres et les 72 valises de toutes ses victimes. Il est poursuivi pour 27 meurtres et condamné à mort.

L'exposition offre les photos du lieu du crime avec le tas de valises et de cendres. Petiot fait preuve de beaucoup d'arrogance, il s'endort au moment de la plaidoirie adverse, et signe des autographes. La collection complète sur cette affaire se trouve à la préfecture de police de Paris

où l'on trouve des objets marquants et les archives de l'enquête sur l'affaire.

« C'est une véritable pièce de collection »

Enfin, et c'est un privilège, le Musée du Barreau possède le manuscrit des plaidoiries de Jean-Marc Varaut, l'avocat de Maurice Papon, le secrétaire général de la préfecture de Gironde qui a été jugé pour son rôle dans la déportation de juifs sous l'Occupation. Ce procès a moins de 20 ans, cette affaire se terminant en 1998. Alexandre Varaut, le fils de l'avocat a fait don de ces plaidoiries au Musée du Barreau. Le musée possède également les plaidoiries contre Papon, de Francis Jacob, militant des droits de l'Homme. Le manuscrit a aussi été l'œuvre d'un don.

L'affaire est révélée par le *Canard Enchaîné* le 6 mai 1981 alors que Maurice Papon est ministre du Budget. Cette affaire est clôturée par *Charlie Hebdo* qui titre

20 plaidoiries dans les gencives. « C'est une véritable pièce de collection » déclare Jean-Marc Esvan. La plaquette résume le procès de l'affaire Papon sous forme de petits dessins représentant chaque plaidoirie.

Le Musée du Barreau cache bien d'autres histoires et fait l'acquisition de nouvelles archives. Cependant, certaines affaires sont encore en cours de traitement, et leurs archives n'ont pas encore été données. Elles ne sont pas à l'abri de rebondissements. Les archives de l'affaire Bettencourt ou encore de l'affaire Grégory sont encore loin d'être acquises.

Farah Sadallah

redaction@affiches-parisiennes.com

☛ **Information : le Musée du Barreau est ouvert du lundi au vendredi pour les groupes sous réservation et sans réservation tous les dimanches à partir de 14 heures. Toutes les visites sont faites en présence d'un guide. 25 rue du Jour - 75 001 Paris 01 44 32 47 48 geraci@avocatparis.org**



© AP